

\*\* Cette fiche à été générée sur formation-comptabilite-publique.fr le 27/07/2024 à 14:07 \*\*

Ref : EP7319

Durée : 2 jours

Tarif : 1 290 €HT

## Comptabilité M57 - réussir la bascule comptable

*La comptabilité publique des métropoles et des collectivités évolue avec le référentiel comptable M57 pour cela, il est nécessaire de la comprendre et de maîtriser ses spécificités avant de faire une bascule efficace. Ce module conçu par notre Expert Michel Prats d'une durée de 2 jours en distanciel ou présentiel vous permet de mettre en place une transition en adéquation avec la réglementation en vigueur pour le référentiel M57.*

### Objectifs :

- Connaître et comprendre l'instruction comptable et budgétaire M57 ainsi que ses évolutions
- Bien maîtriser les règles de « comptabilité publique » édictées
- Être en mesure de pouvoir répondre au « souci d'information » de chaque « métropole »
- Préparer la bascule vers la M57
- Savoir la mettre en Œuvre

Contenu du programme

### La norme comptable M57

#### Principe

- Caractéristiques
- Point de vigilances lors de la bascule comptable (ex : M71 /M57)

#### Evolutions

- Les différentes normes du CN CP
- Les obligations vers l'ordonnateur
- La notion de composants
- Les amortissements

#### Les aspects budgétaires

- Les principales caractéristiques
- Les nomenclatures par nature et fonctionnelle
- Les opérations budgétaires
- Les acquisitions avec clause de réserve de propriété, par voie de crédit- bail
- Les Travaux en régie
- Les vente en l'état d'achèvement futur
- Les cessions
- Etc...

## **La bascule en M57**

- Dans le cadre d'un atelier pratique de mise en application réalisation d'une bascule comptable
- Les prérequis et points d'attention
- Les engagements et la comptabilité d'engagement.

### **5 Conclusion et bilan de la session.**

- Récapitulatif des différents items traités lors de la formation.
- Validation des acquis via QCM

## **Public**

Agent comptable, ayant en charge des opérations budgétaires et comptables

Chefs de services et toutes personnes affectées soit à l'établissement du budget, soit au suivi du budget et de la comptabilité.

Élu(s) intéressé(s) par les questions budgétaires et comptable des collectivités territoriales soumises à la réglementation M57.

## **Pré-requis**

Connaitre les opérations comptable et budgétaires et avoir pratiqué.

## **Méthodes pédagogiques**

Formation distanciel et présentiel

notre formation est décomposée en séquences qui respectent une progression pédagogique et agissent sur les trois niveaux d'apprentissage :savoir, savoir-faire et motivation. Notre approche alterne apports théoriques, exercices pratiques et/ou études de cas utilisant des méthodes d'animation actives et permettant une meilleure compréhension des concepts et une appropriation accélérée. Tous les cas pratiques seront adaptés à votre contexte.